

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE D'UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL

MAJ 03/05/2024

Objectifs :

Identifier les nouvelles obligations concernant l'entretien professionnel suite à la loi du 5 mars 2014.

Préparer et structurer ses entretiens professionnels.

Se doter d'outils et de grilles pour faciliter la conduite des entretiens professionnels.

Améliorer ses techniques d'entretien : écoute, questionnement, posture.

Programme :

Séquence 1 : Structurer ses entretiens professionnels

- ❖ Se préparer à l'entretien (informations clés à réunir)
- ❖ La méthode ABCDE pour situer les étapes et le contenu de l'entretien
- ❖ Se doter d'un support d'entretien

Séquence 2 : S'entraîner activement à conduire les entretiens professionnels

- ❖ S'entraîner à la pratique des différentes étapes de l'entretien (questions poser à chaque étape).
- ❖ Se doter d'outils simples et efficaces pour repérer les compétences acquises et potentielles du collaborateur (fusée des compétences, etc.).
- ❖ Clarifier le projet professionnel
- ❖ Adopter la bonne posture (écoute, questionnement et reformulation)

Durée :

Prix : 300,00 €

Public :

Manager devant mener des entretiens professionnels.

Cadre RH ayant à conduire des entretiens professionnels ou à accompagner l'encadrement

Prérequis : Sans pré-requis

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Active et participative
- ❖ Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires
- ❖ Analyse de situations professionnelles



- ❖ Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement)
- ❖ Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective.

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Nos formateurs :

Infirmière Formatrice certifiée

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unités d'Intervention Sociale. CAFERUIS.

Expertise :

Accueil et la prise en charge des patients en urgences/SMUR.

Législation hospitalière.

Conception et conduite de projets d'unité ou de service - Développement de la qualité Planification – Suivi de carrière et évaluation.

Expertise technique : mise en œuvre de politiques publiques et d'actions de pilotages.

Management d'équipes et organisation du travail - Gestion administrative et budgétaire d'unité ou de service. Animation de formations et de réunions.

Communication - Interfaces et gestion de partenariats.

Prise en charge de la douleur

Infirmière d'organisation et d'accueil (IOA).

Formatrice AFGSU

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr